

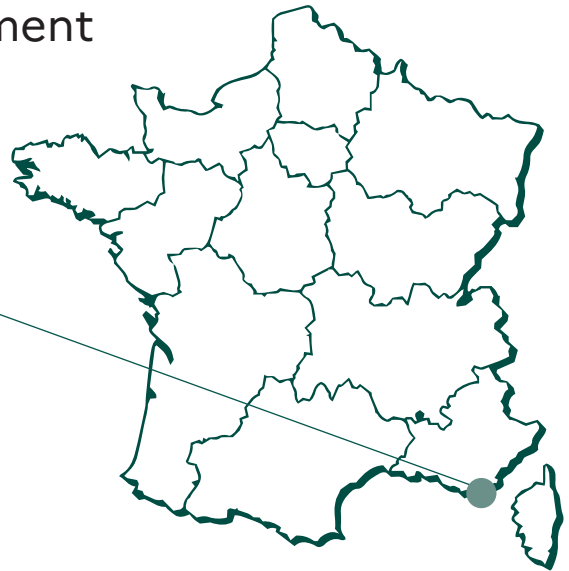


Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires

Cartesiam

Toulon, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Entreprise créée en 2016 / 20 employés
Intelligence artificielle embarquée / 3 sites



La mesure

Doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à soutenir les projets d'investissement industriel qui participent à la dynamique économique d'un territoire. Avec l'ambition de maintenir ou créer des emplois, de gagner en compétitivité ou encore de contribuer à la transition écologique, ce fonds assure notamment le financement de création ou d'extension de sites industriels et de modernisation d'outils de production.

La belle histoire

Créée en 2016, Cartesiam est spécialisée dans l'intelligence artificielle embarquée. L'entreprise édite des logiciels issus de la technologie NanoEdge AI qui permet aux entreprises d'accéder facilement à l'intelligence artificielle et d'implémenter des algorithmes dans un objet connecté. Cette bibliothèque de *Machine Learning* détecte et prévoit les potentielles anomalies techniques des objets industriels, automobiles ou électroménagers et autres équipements.

Cartesiam souhaite créer l'Atelier Industriel d'Innovations Full Edge AI, un centre d'excellence mondial en terme d'intelligence artificielle embarquée, à Toulon. Cet atelier sera un lieu de recherche et de création de solutions industrielles composé de salles d'exposition et des machines de tests où les équipes pourront faire des démonstrations et répondre aux problématiques 4.0 des industriels. Les réflexions menées seront ensuite diffusées dans le monde entier depuis un studio dédié aux webinaires et présentations.

Sur un budget total de 1 million d'euros, Cartesiam a bénéficié de 400 000 euros du plan France Relance pour la création de son centre. Il ouvrira à la fin de l'année 2021 et permettra de créer une trentaine d'emplois.

Témoignage



Michel Rubino

Président

« Nous souhaitons ouvrir un centre mais nous n'avions pas les moyens financiers. Le plan France Relance nous permet de le concrétiser. Face à cette crise, la subvention de l'État permet aux entreprises de se développer et de relancer leurs projets. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gov.fr](https://planderelance.gov.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Entreprises »
- 3 Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »